

cule tendresse qui fait céder aux caprices calculés de l'enfant ; la recherche de ses aises, la paresse dans l'accomplissement de leurs devoirs, le manque de caractère, voilà chez les parents la cause de ce mal profond qui conduit la société à sa ruine ; quand, hélas ! ils ne donnent pas déjà l'exemple du vice et de l'impunité. Que je souhaiterais que les parents chrétiens qui m'écourent comprennent enfin la grandeur et l'étendue de leur devoir à l'égard de leurs jeunes enfants. Qu'ils sachent donc que la première de leurs obligations en ce genre est de former dès le plus bas âge ces chers petits enfants à la soumission réelle et constante à toute autorité légitime, au respect et à l'amour de Dieu. Et alors la société se relèvera au lieu de courir à l'abîme, et entrera dans le véritable progrès vers lequel J.-sus-Christ l'appelle.

L'œuvre de la mission de Notre-Dame de Montfort qui croît à côté de l'orphelinat a peu grandi depuis trois ans. Rien de particulier à y signaler ; l'esprit y est généralement bon. Cependant, nous estimons qu'un certain nombre de familles ne comprennent pas la nécessité de l'assistance à la messe chaque dimanche. Avant l'arrivée du prêtre en ce pays ils se sont accoutumés à être privés de la sainte messe le dimanche ; et maintenant ils ne semblent pas comprendre que cette loi de l'Eglise a repris toute sa force, et c'est un indice que la loi perd de sa vivacité puisque l'on traite ainsi les lois positives du christianisme. Vos conseils, Monseigneur, dissiperont cette erreur ou ce préjugé.

Votre Grandeur ne permettra, de remercier aussi publiquement les vénérables prêtres ici présents dont la sympathie nous est un puissant encouragement, et les excellents messieurs dont le dévouement et les aumônes ont été les soutiens de l'orphelinat de Notre-Dame de Montfort. En voyant le résultat de leurs généreux efforts, leur zèle ne pourra qu'être excité à la persévérance.

Tous ici, Monseigneur, remarquent l'absence du vénérable monsieur Rousselot, l'inspirateur et l'âme des œuvres qui grandissent dans ces forêts. Votre bénédiction en descendant sur nous atteindra aussi ce cher malade, et nous aidera à obtenir de Dieu son parfait rétablissement et son prompt retour au milieu de nous.

Le père Nolin donna le sermon de circonstance.

Le lendemain il y eut grande messe et confirmation des enfants de la mission ainsi que des orphelins en état de recevoir ce sacrement des forts.

Le Rév. P. Forget officiait ; le chœur était sous la direction de M. Louis Labelle et l'harmonium tenu par Mme J. A. Malo, de Saint-Sauveur.

C'est Sa Grandeur elle-même qui prêcha avec un bonheur remarquable sur la nécessité d'obéir à l'Eglise comme à la plus sage et à la meilleure des mères.

Puis les fondateurs de l'œuvre, représentés par M. F. Froidevaux, donnèrent lecture de l'adresse que nous reproduisons ci-dessous :

*A Monseigneur Joseph Thomas Duhamel, Archevêque d'Ottawa.*

MONSEIGNEUR,

Deux ans seulement se sont écoulés depuis le jour où Votre Grandeur daigna venir dans ces murs donner sa bénédiction à une œuvre, l'une des plus belles et des plus utiles de notre catholique province de Québec, l'orphelinat agricole de Notre-Dame de Montfort ; et aujourd'hui tous admirent la rapidité avec laquelle une telle fondation a prospéré et répandu ses bienfaits au loin.

Si elle a germé comme le grain de sénévé de l'Evangile, c'est que des âmes charitables y ont apporté le zèle dont elles étaient capables, c'est qu'un vénérable prêtre, en ce moment en France, où il est allé chercher de nouvelles forces